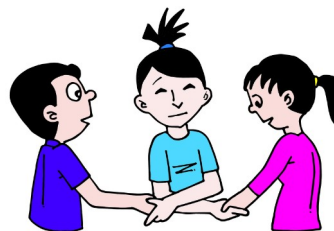


La médiation par les pairs

Pourquoi ce projet dans l'établissement ?



Qu'est-ce qu'une médiation ?

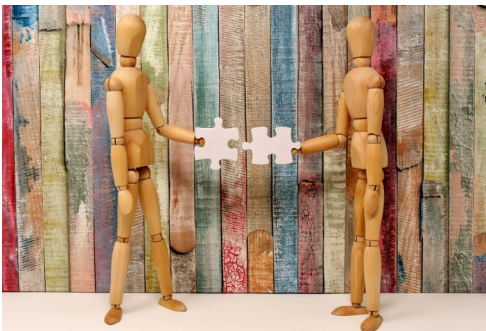
Quand peut-on demander une médiation ?

Comment se déroule une médiation ?

Pourquoi ce projet dans l'établissement ?

- Collège au sein duquel la violence est assez modérée.
- Il existe néanmoins de nombreux petits conflits très chronophages pour l'équipe éducative.
- Envie de responsabiliser et de rendre plus autonomes les élèves.

Qu'est-ce qu'une médiation ?



C'est un moyen de résoudre les **conflits entre élèves** de façon **raisonnée** et **bienveillante**.

Chaque élève doit être **volontaire** pour y participer.

Quand peut-on demander une médiation ?

Lors d'un **conflit entre 2 élèves** (pas plus)

Par exemple si :

- tu es victime de moqueries, insultes, bousculades.
- tu te sens mis à l'écart.
- on a détérioré du matériel t'appartenant.
- etc.

Comment se déroule une médiation ?

Les étapes :

- 1) Description du conflit par chacun des élèves.
- 2) Reformulation par les médiateurs.
- 3) Temps de dialogue entre les 2 élèves.
- 4) Recherche d'une solution d'entente commune avec l'aide des médiateurs.

Les acteurs présents :

- 2 à 4 médiateurs (élèves), ayant suivi une formation.
- 1 adulte de la communauté éducative reste en appui si besoin (à proximité, mais à **l'extérieur** de la salle de médiation).

Quelques précisions

- Les médiateurs sont soumis à un devoir de réserve (l'échange reste confidentiel). Ils ne sont pas là pour juger et sanctionner.
- Une médiation ne soustrait pas l'élève au règlement intérieur de l'établissement (une punition ou sanction peut être appliquée par ailleurs).
- Tous les conflits ne pourront pas être traités en médiation. Dans le cas de conflits graves, seuls des adultes référents (direction, CPE, professeurs, etc.) interviendront.

Recrutement des médiateurs

- Entre 16 et 20 médiateurs seront recrutés parmi les élèves de 5^e, 4^e et 3^e.
- Rôle des médiateurs : assister à 2 journées de formation, animer des médiations demandées par les élèves au cours de l'année (2 médiations par mois environ, sur le temps du midi).
- Intérêts du rôle de médiateur : se former à l'écoute bienveillante, savoir ne pas prendre parti, faire partie d'un groupe, aider les autres élèves.
- Remplir un questionnaire de candidature à demander au professeur principal, à la Vie Scolaire ou au CDI.

Équipe accompagnatrice du projet

- Professeurs : Mme Badji, Mme Briend, Mme Brunel, Mme Cavier, M. Despoulains, Mme Gabriel, Mme Gaudet, Mme Jubault, M. Lucas, Mme Martin, M. Moreau, M. Rigal.
- Vie Scolaire : Mme Dourlens, Mme Debroize.
- Infirmerie : Mme Locher.
- Accompagnement extérieur par l'association d'éducation populaire Aroéven (formation de 2 jours).

